



Législation aux associations humanitaires

Par **phoemys_old**, le **01/12/2007** à **01:13**

Bonsoir,rrnrJe dois faire dans le cadre du cours d'Education Civique Juridique et Sociale un exposé sur les associations humanitaires, je me suis en l'occurrence concentrée sur l'une d'entre elles : Projects Abroad (mais une réponse en générale devrait me suffire). J'ai donc quelques questions :rrnr1/ Quels critères sont nécessaires pour qu'une association soit déclarée "humanitaire" ?rrnr2/ D'après leur brochure Projects Abroad est entièrement indépendante et ne reçoit pas de subventions de l'Etat ou d'autres sources. Ils ne demandent pas non plus de contributions financières à leurs partenaires dans les pays en voie de développement qui font appel à eux. Ce sont donc les volontaires qui financent l'ingénierie du projet. Je souhaiterais alors savoir en quoi ce type de financement est-il intéressant pour eux ?rrnrMerci d'avance pour votre réponse.